

L'ÉMANCIPATION

SUPPLÉMENT

BIMESTRIEL N°495 DU SNUIPP-FSU SECTION ARDÈCHE

N°02

JANVIER 2023

«2 JOURS POUR» L'EPS À L'ÉCOLE.

POURQUOI ET COMMENT L'ENSEIGNER ?

EPS OU APQ ? LES ALTERNATIVES DU SNUIPP-FSU

JEUDI 6- VENDREDI 7 AVRIL 2023
LA VOULTE - SALLE DES FÊTES



07.SNUIPP.FR

SNU07@SNUIPP.FR

04 75 64 32 02

PRIX : 0,30 €

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
PRIVAS CC
p4

Déposé le 27 JANVIER 2023

SNUIPP : Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC

N° d'inscription à la C.P.A.P : 0225 S 05443 - ISSN : 0153.9000 - Directeur gérant : BOSCH Elvire, Maison des Syndicats, 07000 PRIVAS

LE PROGRAMME DU STAGE

JEUDI 6 AVRIL

- 09.00 - 09.30 : Accueil et prise de contact
- 09.30 - 10.00 : **Ouverture du stage** par les secrétaires départementaux du SNUipp-FSU
- 10.00 - 12.00 : **Est-ce que faire de l'EPS c'est bouger ?**
Conférence et débat par Mme Claire PONTAIS
- 12.00 - 13.30 : Auberge espagnole- Le SNUipp-FSU s'occupe des boissons
- 13.30 - 15.30 : **Quelle pratique de l'EPS faisable et ambitieuse ?**
Conférence, exemples de situations concrètes par Mme Claire PONTAIS
- 15.30 - 17.00 : **Mets tes baskets, prends un ballon !**
Situation pratique par M. Claire PONTAIS

VENDREDI 7 AVRIL

- 09.00 : Accueil
- 09.00 - 12.30 : **A quoi sert l'EPS ?**
Comment se former à l'enseignement de l'EPS ?
Conférences et débats par M. Pierre IMBERT
- 12.30 - 14.00 : Repas organisé par les SNUipépés et SNUimamies
(5€ pour les non syndiqué-es)
- 14.00 - 15.30 : **EPS ou APQ ?**
Conférence active par Mme Véronique MAUDOUX et M. William LAROSA
- 15.30 - 17.00 : **Echange de pratiques.**
Atelier mené en collaboration entre PE ardéchois-es et M. William LAROSA



QUI INTERVIENT ?



UNE MILITANTE : CLAIRE PONTAIS

Responsable nationale au sein du SNEP-FSU, (syndicat des prof d'EPS), Claire Pontais, y est en charge des questions de l'EPS à l'école primaire. Elle est également formatrice émérite en EPS au sein de l'INSPE de Caen. Pour elle, l'EPS doit permettre à tous les élèves d'accéder, de manière critique, à une culture physique, sportive ou artistique qui puisse être un outil de connaissance de soi, des autres et du monde.



UN CHERCHEUR ET FORMATEUR : PIERRE IMBERT

D'instituteur à maître de conférences, Pierre IMBERT, aujourd'hui jeune retraité, a toujours côtoyé le terrain tout en développant la recherche. Son parcours l'a mené à être, directeur de centre de classe de mer, professeur d'EPS dans le secondaire, professeur agrégé au sein de l'IUFM de Grenoble, puis de Nîmes, CPD-EPS dans le Gard. Titulaire d'un doctorat en formation des adultes au CNAM, il continue ainsi son parcours en qualité de Maître de conférence à La Réunion, pour finir sa carrière en tant que Maître de conférences STAPS et membre de LIRDEF au sein de la Faculté d'éducation de Montpellier.



DES FORMATEURS: VÉRONIQUE MAUDOUX BARBIERI ET WILLIAM LAROSA

William LAROSA est CPC EPS dans la circonscription Cevennes Vivarais et Véronique MAUDOUX BARBIERI est formatrice en EPS à l'INSPE de Valence. Tous deux impliqués au plus près dans la formation des PE, Véronique et William apportent depuis des années leur expérience au service des projets sportifs des écoles. Animés par le développement de l'EPS, ils siègent également au conseil de formation de l'Ardèche.



DES ENSEIGNANT.ES ET MILITANT.ES ARDÉCHOIS.ES

Militant·es ou proches du SNUipp-FSU, des collègues de terrain viendront présenter et partager avec les stagiaires des outils concrets et ciblés. Soulever ce qui freine la pratique de l'EPS dans nos classes et échanger avec celles et ceux qui ont cherché des réponses, des pratiques et acceptent de les partager en toute humilité !



UN STAGE DE FORMATION SYNDICALE ? UNE OCCASION DE SE RÉAPPROPRIER LE MÉTIER ET DE FAIRE AUTRE CHOSE QUE DES MATHS ET DU FRANÇAIS !

Attaché à maintenir le lien avec la recherche et à faire évoluer les pratiques, le SNUipp-FSU propose régulièrement des temps de formation. Son université d'automne est devenue un rendez-vous prisé et incontournable ! L'université de printemps lyonnaise est également un moment fort de lien entre la profession et les chercheurs.

En Ardèche, le rendez-vous désormais attendu s'appelle le «**2 jours pour**» .

Le SNUipp-FSU propose aux collègues de prendre du **recul sur la pratique**, et de

rencontrer des chercheurs, des chercheuses, des praticiens et praticiennes, des formateurs et formatrices attaché-es à partager, débattre, échanger, pour avancer collectivement.

A travers cela, il s'agit de réaffirmer notre professionnalité et se réapproprier notre métier!

Parce que **la polyvalence** est ce qui fait la spécificité de notre métier.

Parce que l'institution n'a plus que les dits «fondamentaux» à la bouche.

Parce que nous sommes persuadé-es que les enjeux de

la pratique de l'EPS vont bien au delà du simple fait de se bouger. Le SNUipp-FSU propose dans son édition 2023, «2 jours pour» l'EPS. Il s'agira de se questionner sur les enjeux de la pratique, sur la place de la discipline et les dérives face au «bouger 30 minutes»

Le SNUipp-FSU Ardèche a le plaisir de vous inviter nombreux et nombreuses à la sixième édition du stage

**« 2 jours pour »
les 6 et 7 avril 2023 !**

COMMENT PARTICIPER ?

POUR SIMPLIFIER L'INSCRIPTION : ENVOIE TA DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR FORMATION SYNDICALE A L'ADMINISTRATION ET AU SNUIPP-FSU EN MÊME TEMPS AVANT LE 6 MARS 2023

(Modèle d'autorisation d'absence sur notre site: 07.snuipp.fr)

Ce stage est ouvert à toutes et tous (PE spécialisé-es, non spécialisé-es, débutant-e, moins débutant-es, AESH, PES...) La demande d'autorisation d'absence doit transiter par la voie hiérarchique. C'est à dire que tu dois l'envoyer à ton IEN ou pilote de PIAL qui fera suivre à l'IA. L'administration ne te répondra pas. En effet, l'absence de refus écrit 15 jours avant la date du stage vaut accord (le 23 mars).

Participer aux journées de formation est un droit.

**Chaque agent (PE comme AESH) a droit à 12 journées de formation syndicale par an.
Ces journées sont rémunérées !**

CÔTÉ SNUIPP-FSU:

Dès réception de ta demande d'autorisation d'absence, nous t'enverrons une confirmation d'inscription par mail. Quelques jours avant le stage, tu seras destinataire d'un message te donnant le plan d'accès et toutes les informations pratiques. Le règlement du repas se fera sur place le jour du stage.

